

**COMITÉ MIXTE  
D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ - UMCE  
TRAVAIL SÉCURITAIRE NOUVEAU-BRUNSWICK**

---

**EMPLOYEUR**

Université de Moncton,  
Campus d'Edmundston

**ADRESSE**

165, boulevard Hébert  
Edmundston, N.-B.  
E3V 2S8

**DATE DE LA RÉUNION**

le jeudi 27 septembre 2012

**DERNIÈRE RÉUNION**

le jeudi 19 juin 2012

**CO-PRÉSIDENTE**

Richard Couturier

**SECRÉTAIRE**

Sylvie Dubé

**MEMBRES PRÉSENTS**

Anne Chouinard, Richard Couturier, Luc Bossé, Vicky Bouffard, Sylvie Dubé, Judith Laforest

**ABSENCES**

Denis Cyr et Yves Levesque

---

**1. OUVERTURE**

Richard Couturier ouvre la réunion à 10 h et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2012**

**R: 01-TSNB-UMCE-20120927**

Il est proposé par Judith Laforest et appuyé par Luc Bossé,  
*que l'Ordre du jour de la réunion du 27 septembre 2012 soit adopté tel quel.*

**ADOPTÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 JUIN 2012**

**R : 02-TSNB-UMCE-20120927**

Il est proposé par Judith Laforest et appuyé par Luc Bossé,  
*que le Procès-verbal de la réunion du 19 juin 2012 soit adopté tel quel.*

**ADOPTÉ**

#### **4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU 19 JUIN 2012.**

##### **4.1 Qualité de l'air qui circule à la bibliothèque Rhéa-Larose**

Nous avons demandé que le personnel nous envoie une liste de leurs symptômes comme pour le centre de service académique. Nous n'avons rien reçu. Le dossier est donc clos.

##### **4.2 Étudiantes stagiaires à l'hôpital**

Comme l'incident est arrivé à l'hôpital, ce sont eux qui prennent les mesures correctives.

#### **5. RAPPORT D'INSPECTION DES LIEUX DE TRAVAIL**

Rien à signaler.

#### **6. REVUE DES ACCIDENTS ET INCIDENTS**

Un employé s'est blessé en tentant de sécuriser une plaque de métal. Les inspecteurs sont venus et rien n'aurait pu prévenir cet accident. Donc pas de mesures correctives

#### **7. DATE SUGGÉRÉE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion est prévue pour le jeudi 22 novembre au PSL-323 à compter de 10 h.

#### **8. RAPPORT DES INSPECTEURS**

Rien à signaler.

#### **9. AUTRES**

##### **9.1 Adoption du mandat et désignation des représentants employés et employeurs**

**R : 02-TSNB-UMCE-20120927**

Il est proposé par Judith Laforest et appuyé par Anne Chouinard,  
*que le mandat du comité préparé par Vicky Bouffard soit adopté..*

##### **ADOPTÉ**

Nous avons révisé la désignation des membres du comité. Ainsi, les représentants de l'employeur sont Anne Chouinard, Richard Couturier, Judith Laforest et Yves Levesque. Les représentants des employés sont Luc Bossé, Vicky Bouffard et Sylvie Dubé. Denis Cyr est le substitut de Richard Couturier. Nous allons demander au secteur sciences infirmières pour un représentant des employés.

##### **9.2 Procédures de communication en cas d'urgence et de feu**

Le protocole de communication et de transport en cas d'urgence sera mis sur le site web du

comité à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/umce-ressourceshumaines/node/21>.

Un courriel sera envoyé au personnel de l'UMCE pour les inviter à consulter la page du comité.

Une demande sera faite pour modifier le numéro de téléphone qui apparaît sur la page web de l'Université de Moncton sous l'onglet urgence afin d'ajouter le 737-5051 pour les urgences survenant le jour.

Le comité contactera à nouveau Michel Nadeau pour nommer les responsables des portes et des étages en cas de feu.

### **9.3 Révision de quelques responsabilités :**

- Tout l'affichage (loi, procès-verbaux, protocole de communication et de transport en cas d'urgence) sera fait sur la page web du comité;
- Tous les rapports de blessures survenues au travail, d'inspection des lieux après incident/accident sont conservés au-delà des 5 ans exigés;
- On demandera s'il faut absolument remplir une copie papier de nos rapports d'inspection, même s'il n'y a rien à rapporter;
- Travail sécuritaire n'offre plus de formation SIMDUT;
- Pour les plaintes ou les infractions, nous avons avisé le personnel qu'ils peuvent contacter n'importe quel membre du comité;
- Lors de l'embauche, les employés sont avisés du processus de droit de refus des tâches dangereuses, du verrouillage et des dangers existants;
- Objectifs futurs du comité : sensibilisation du personnel en matière d'hygiène et de sécurité au travail et promotion de la santé;
- La révision annuelle des protocoles et des politiques sera faite à chaque début de session soit celle de septembre.

### **9.4 Invité une personne du secteur Sciences infirmières**

La directrice des Ressources humaines contactera la chef de secteur pour qu'une personne représente ce secteur au sein du comité.

### **9.5 Formation défibrillateur et premiers soins**

Le cours de mise à niveau sera donné durant la semaine d'étude.

## **10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Richard Couturier, co-président

---

Sylvie Dubé, co-président